

Le Groupe ASMT-TOXICOLOGIE du Cisme La mise sur réseau du travail en partenariat

Le risque chimique est un risque très souvent présent sur les lieux de travail et ses conséquences sur la santé peuvent s'avérer être graves sur le court, le moyen et le long terme.

Les connaissances scientifiques évoluent rapidement. La classification des substances dangereuses, leur autorisation, ou restriction de mise sur le marché sont revues régulièrement.

Pour être en phase avec l'avancée des connaissances scientifiques et l'évolution de la réglementation, le groupe ASMT-Toxicologie, composé de professionnels toxicologues, IPRP, exerçant en Service de santé au travail, ef-

à des groupes de travail (INCa, recommandations de bonne pratique, etc.).

Plusieurs membres sont formateurs au sein de l'AFOMETRA.

Les rubriques

• La veille toxicologique, avec :

- un dossier sur les bitumes ;
- un document sur les cancérogènes classés par le Circ et les preuves limitées et suffisantes chez l'homme selon les sites (Dr Fontaine) ;
- une dizaine de brèves toxicologiques sur des substances préoccupantes et/ou à VLEP réglementaires avec la mise à jour de leurs classifications ;
- une brève sur les VLEP mise à jour avec le décret et l'arrêté de mai 2012 et celui du 4 mai 2012 sur l'amiante ;
- une brève sur les nouveautés concernant les FDS suite aux derniers règlements UE ;
- un diaporama sur la réglementation CMR, sur le règlement Reach ;
- un diaporama sur le MDI (Dr Collot-Fertey).

• Les nanoparticules

Le groupe ASMT Toxicologie a initié, il y a deux ans, en partenariat avec l'INRS, l'ANSES et l'InVS, une enquête sur les expositions potentielles aux nanoparticules. Le protocole et les documents s'y rapportant sont dans cette rubrique, ainsi qu'un diaporama et une brève sur ce sujet.

L'enquête est maintenant terminée. Les résultats paraîtront dans la revue trimestrielle "Références en Santé au travail" de l'INRS, fin 2012.

• Les protocoles cliniques à l'usage des médecins du travail

La nouvelle réglementation précise qu'il faut tenir compte des recommandations de bonne pratique lorsqu'elles existent et assurer un suivi adéquat des



ZOOM

Les membres du groupe ASMT-Toxicologie du Cisme

- Marie-Claude Carbonnel (Toulon)
- Dr Dorothee Collot-Fertey (Yvelines Santé Travail - St-Germain-en-Laye)
- Dr Patrick DEeslandes (SST - Le Havre)
- Dr Françoise Faupin (ACMS - Suresnes)
- Dr Bernard Fontaine (Pôle Santé Travail - Lille)
- Dr Philippe Gripon (SST - Blainville sur Orne)
- Dr Françoise Jacquet (CISME - Paris)
- Dr Dominique Leuxe (APST-BTP - Bourg-la-Reine)
- Dr Mireille Loizeau (APST-BTP - Bourg-la-Reine)
- Dr Valérie Schach (SST - Illkirch)

salariés. Les arrêtés dits "techniques" ont été récemment abrogés.

Il a paru utile au groupe de travailler sur le suivi des salariés par le médecin du travail, par métiers.

Vous trouverez, en ligne sur le site, un document intitulé "Risques professionnels dans les garages automobiles - Protocole clinique à l'usage des médecins du travail". Ce protocole clinique a été élaboré par les membres du groupe "Garages" et la "Commission toxicologie", Yvelines Santé Travail, validé par le Docteur Robert Garnier, Association des centres antipoison et de toxicovigilance, et les membres du groupe ASMT-Toxicologie du Cisme.

Le groupe travaille actuellement sur le suivi des soudeurs.



Le groupe ASMT-Toxicologie élabore des brochures pour les équipes de Santé au travail.

fectue une veille sur la réglementation, les CMR, les nanoparticules et les ACD, notamment ceux dont les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) sont contraignantes. Il élabore des documents (dossiers, brèves, brochures) à destination des équipes de Santé au travail, initie des études en partenariat ou collabore



Parution

⇒ Nouveau

L'alcool et l'entreprise - Réponses concrètes

Cette brochure, en se basant sur la législation et la jurisprudence, analyse le rôle et les responsabilités de l'employeur, du salarié, des représentants du personnel, ainsi que le rôle du médecin du travail.

Conçue à partir des questions posées par les professionnels de la Santé publique et de la Santé au travail, rédigée par des experts, elle a pour vocation d'apporter des réponses à des situations professionnelles concrètes.

Editions DOC/IS
www.editions-docis.com

